

tères en matière de bilinguisme est fondée sur les exigences de la Loi sur les langues officielles, la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique, la Loi du bureau des traductions et sur la politique et les lignes directrices établies par le Gouvernement.

2. Les employés permanents, selon leur connaissance des langues, se répartissent de la façon suivante:

	Nombre d'employés	%
a)	2,348	78
b)	33	1
c)	634	21

3. Il n'y a pas de données statistiques disponibles pour les années 1960 à 1966 inclusivement. Les employés permanents, selon leur connaissance des langues, se répartissent de la façon suivante:

	1968		1970	
	Nombre d'employés	%	Nombre d'employés	%
a)	3,264	81.5	3,329	79.0
b)	20	.5	20	.5
c)	723	18.0	860	20.5

4. Depuis 1969, le développement du bilinguisme a été financé à l'aide des crédits pour dépenses de fonctionnement accordés par le Parlement, et la distinction d'avec les autres dépenses de fonctionnement n'a pas été faite sauf dans les cas suivants: En décembre 1971, le ministère a reçu des crédits supplémentaires de \$64,000 pour aider à la mise en application du bilinguisme pour le reste de l'année financière 1971-1972. Des crédits de \$246,800 ont été accordés en 1972-1973 pour la même raison.

LES TRAVAUX DE RECHERCHE

Question n° 685—M. Muir:

1. Combien de projets de recherche la Commission des prix et des revenus a-t-elle confiés à forfait entre 1968 et 1972?
2. Quels étaient le nom et le coût total de chacun?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): 1. 11.

2. Voir ci-dessous.

Projet	Sommes payées
(i) Réalisation d'une enquête préliminaire en vue de déterminer s'il existe des courbes Phillips régionales, notamment dans les Maritimes et au Québec.....	\$ 800
(ii) Exécution d'une analyse des lettres adressées à la Commission des prix et revenus en réponse à un envoi massif de courrier.....	15,000
(iii) Exécution d'un rapport intitulé «Détermination des honoraires par les praticiens indépendants».....	3,000
(iv) Exécution d'une étude sur l'inflation dans la construction des immeubles à bureaux en vue de déterminer la mesure dans laquelle les éléments individuels du coût de la construction ont augmenté au cours des cinq dernières années.....	2,177
(v) Exécution d'une étude sur l'inflation dans la construction des hôpitaux en vue de déterminer la mesure dans laquelle les éléments individuels du coût de la construction ont augmenté au cours des cinq dernières années.....	4,250
(vi) Exécution d'un rapport sur les prix des soins médicaux...	4,438

Questions au Feuilleton

Projet	Sommes payées
(vii) Exécution d'études sur des modèles partiels salaires-prix et des recherches connexes et sur des modèles monétaires simplifiés de l'économie canadienne.....	56,500
(viii) Exécution d'une étude sur l'importance et le calendrier des fluctuations économiques au Canada et les réponses faites par le gouvernement au cours des 15 dernières années.....	9,918
(ix) Exécution des travaux préliminaires relatifs à l'industrie de la santé.....	3,625
(x) Incidence sur les prix des réductions des taxes d'accise sur les appareils électroménagers en 1971.....	2,666
(xi) Étude sur l'inflation dans la construction non domiciliaire	1,000

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI—LE TROP-PAYÉ

Question n° 768—M. Coates:

1. Combien de bénéficiaires du supplément de revenu garanti ont reçu un trop-payé au cours de 1972 et combien de versements faits en trop résultaient des changements apportés à la loi, qui ont assimilé les prestations d'assurance-chômage à un revenu en ce qui concerne le supplément de revenu garanti?

2. A combien s'élevait la somme totale en cause et combien de ces versements faits en trop se sont produits du fait que les fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'ont pas rectifié le montant reçu par les bénéficiaires du supplément de revenu garanti qui touchaient aussi des prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Depuis que le versement annuel du supplément de revenu garanti correspond à l'année financière, les réponses ci-dessous sont pour l'année financière 1972-1973 et ces montants sont approximatifs. 1. a) 27,400; b) 4,200.

2. a) \$886,000 représente le montant des versements faits en trop résultant des prestations d'assurance-chômage; b) 3,600.

QUÉBEC—LA CONTRIBUTION FÉDÉRALE À LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES POLYVALENTES

Question n° 999—M. Caouette (Charlevoix):

Le gouvernement contribue-t-il au financement de la construction des écoles polyvalentes au Québec et, dans l'affirmative, a) sous quelle forme cette contribution s'applique-t-elle, b) combien a coûté cette contribution en général et c) à combien d'écoles cette contribution s'applique-t-elle (i) en général et (ii) dans la circonscription de Charlevoix?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non.

LA SUBVENTION DE LA SCHL AUX HABITANTS DE BURKEVILLE

Question n° 1066—M. Reynolds:

Le gouvernement projette-t-il d'approuver la subvention de la Société centrale d'hypothèques et de logement promise, au cours de la campagne électorale, aux habitants de Burkeville dans le but d'étudier l'avenir de leur collectivité par rapport au reste de l'île Sea et, dans l'affirmative, à quelle date?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Le 17 avril 1973, une subvention de \$40,000 a été consentie à la Community Ratepayers Association de l'île Sea aux termes de la Partie V de la loi nationale sur